

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 3 [i.e. 4]

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'ordinaire, ce sont des formes très anciennes que nous trouvons aujourd'hui dans nos patois, tant est marqué leur archaïsme. Pour la préposition « sur », il en est autrement : ce n'est pas la forme primitive qui vit encore chez eux.

Le premier héritier du latin super fut sovre, qui n'eut qu'une existence éphémère. On ne le rencontre en effet que dans la Cantilène de sainte Eulalie (Xe siècle), alors que dans le Fragment de Valenciennes, qui est du même siècle, on trouve déjà sor.

Sor et sa variante sour vont être en faveur jusqu'au XIIIe siècle inclusivement. Ils figurent, entre autres, dans la Chanson de Roland (XIe), dans les lais de Marie de France (XIIe), dans le Roman de la Rose (XIIIe).

Au XIVe siècle, sor est abandonné et « sur » triomphe. Mais, comme nous l'apprend Ferdinand Brunot dans sa monumentale Histoire de la langue française, « sur » se prononçait su, et cela dura longtemps, puisque la citation suivante concerne non pas le XIVe siècle, mais le XVIe : « Sus ne faisant pas entendre s et sur ne faisant pas entendre r, les deux prépositions se confondent. »

Mais, à partir du XVIIe siècle, grâce aux efforts des grammairiens, on se met à prononcer les consonnes finales, l'r en particulier. On cesse de dire, par exemple, plaisi, toujou, acco, suppo, procureu, laboureu, flatteu, menteu, etc. « L'étymologie, la graphie, la distinction des styles, dit Brunot, ont servi, à des degrés divers, aux grammairiens qui ont travaillé à faire prononcer un r, qui avait été muet dès avant le XVIe siècle, et y ont finalement réussi. C'est un bel exemple de l'influence des théoriciens sur la prononciation moderne. »

Dès lors, en français, on cesse de dire

su ; quant aux patois, soustraits à l'action des grammairiens, réfractaires aux innovations, ils ont bravement continué, jusqu'à nos jours, à prononcer su : « Itre su lè z'èpene », être sur les épines, dans une vive anxiété : « Itre su lè papâi », être mentionné dans les journaux ; « s'è pî eindroumi su lo matin », il ne s'est endormi que vers le matin (Mme Odin).

En français moderne, la locution conjonctive tant que veut dire « aussi longtemps » que : Tant que la digue tiendra, vous ne risquerez rien. Mais en patois, tant que n'a pas le même sens : il signifie « jusqu'à » ou « jusqu'à ce que » : « Du lo Taleint tant qu'au Grenet, tant qu'à la vela » (Depuis le Talent « jusqu'au » Grenet, « jusqu'à » la ville). « Du lo premî tant qu'au derrâ », (du premier « jusqu'au » dernier) (Jules Cordey).

Or cette acception de tant que, qui a disparu du français moderne, a été courante autrefois. On la trouve déjà, au XIIe siècle, chez Marie de France :

*Tristram a Gales s'en ralla
Tant que son oncle le manda.*

(Tristan s'en retourna au Pays de Galles (et y resta) « jusqu'à ce que » son oncle l'appelât.)